

La grogne des opposants au loup a payé en Lozère. Le préfet a annoncé ce lundi avoir autorisé des « tirs de prélèvement » contre [les « loups](#) qui tuent le bétail », à l'issue d'une manifestation [d'éleveurs](#) à Mende, la préfecture du département.

Les groupes de chasseurs « organisés » pourront, « pour la première fois en Lozère », effectuer des « tirs de prélèvement » pour éliminer un loup, une mesure qui va au-delà du simple « tir de défense » déjà autorisé [pour défendre son troupeau lors d'une attaque](#), a annoncé le préfet du département Philippe Castanet. Les quelque 150 manifestants réclamaient pour leur part de pouvoir tirer sur les loups « en toutes circonstances ». « Loups : une seule solution, l'extermination », pouvait-on lire sur une pancarte accrochée à l'avant d'un tracteur.

Plus tôt dans la journée, la police avait fait usage de gaz lacrymogène pour empêcher des éleveurs de faire entrer un troupeau d'une cinquantaine de brebis dans un bâtiment public où se tenait une réunion du « comité grands prédateurs », qui regroupe les acteurs concernés par la présence du loup dans le département du sud du Massif central.

« Le loup n'est pas compatible avec l'élevage, surtout en zone de montagne », a assuré Francis Gibert, conseiller départemental originaire d'Arzenc-de-Randon, une zone où les attaques ont été particulièrement sévères, venu soutenir les éleveurs. La manifestation s'est dispersée dans le calme en

début de soirée.

« Jusqu'à présent, on n'a pas tué de loups de manière régulière en Lozère. Mais on a pris des dispositions très concrètes pour y arriver. Soyez assurés que mon objectif est bien d'éliminer les loups qui tuent le bétail », a assuré le préfet aux éleveurs.

Selon les chiffres de la préfecture, 224 animaux d'élevage, principalement des ovins, ont été tués lors d'attaques de prédateurs en Lozère depuis le début de l'année et plus de 160 blessés. Plus de 80 % peuvent être attribuées à des loups. En France, [le loup gris, revenu de lui-même](#) depuis l'Italie, connaît une dynamique démographique favorable depuis 10 ans. L'Office français de la biodiversité (OFB) estime sa population entre 826 à 1 016 individus.